

Règlement particulier du RAC Impérial 2024 ECORESPONSABLES

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD)

ARTICLE 1 : ORGANISATION

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours d'autorisation) et sous le nom RAC Imperial 6^{ème} édition. Il se déroulera les **01&02&03 Novembre 2024** à la salle Michel Ricard, 15, rue Henri Sainte-Claire Deville, 92500 Rueil Malmaison, sur 11 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la LIFB, et le règlement ci après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et être licencié au 31 Octobre 2023 au plus tard.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Bruno Skler** ; il sera assisté **de Patrick Lemery**. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.
- 1.5 Le GEO de la compétition est Jérôme de Chambure

ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi **RAC IMPERIAL** est un tournoi International qui s'adresse à tous les joueurs des catégories "minimes", "cadet", "junior", "senior" et "vétérans", dans les disciplines SH, SD, DH, DD et DMX.
- 2.2 Les séries sont proposées aux classements NC à R4. La constitution des tableaux pour ce tournoi se fera par séries
- 2.3 Il y aura dans la mesure du possible 4 à 5 séries par tableau en fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux de SH, SD, DH, DD, DMX.
- 2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules avec dans la mesure du possible deux sortants par poule pour tous les tableaux suivie d'une phase en élimination directe.
- 2.5 En cas de faible ou forte affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner ou d'ajouter des tableaux ou de modifier le format (poule unique).
- 2.6 Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum 3 paires ou 3 joueurs inscrits.
- 2.7 Le simple se jouera en intégralité le vendredi.
- 2.8 Les DH – DD se joueront en intégralité le samedi.
- 2.9 Le DMx se jouera en intégralité le Dimanche.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 Les inscriptions seront retenues dans l'ordre de leur réception.
- 3.2 La date limite d'inscription est fixée au **02 Octobre 2024**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la

confection et la validation des tableaux.

- 3.3 La date du tirage au sort est fixée au **17 Octobre 2024**. A cette date, le CPPH sera pris en compte pour la détermination des têtes de série des tableaux. Le CPPH du 17 Octobre servira de base pour le calcul des côtes pour les tableaux qui seront joués.
- 3.4 Les inscriptions devront se faire uniquement en ligne sur Badnet ou avec l'application E bad.
- 3.5 Le paiement des inscriptions s'effectue exclusivement sur BADNET.
- 3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **18€** pour **1 tableau** et **23€** pour **2 tableaux** et **26€** pour **3 tableaux**, sommes incluant les 2€ reversés à la FFBAD au titre de la participation fédérale.
- 3.7 Conformément au règlement général des compétitions (art. 3.1.2), les tableaux de doubles et de mixte seront constitués en additionnant le CPPH des deux joueurs.
- 3.8 En simple, le sur-classement n'est pas autorisé. En double, les paires seront inscrites avec le classement du joueur le mieux classé, pas plus de 2 classements d'écart entre 2 joueurs (R5 D7 ok ; R5 D8 non) et dont le classement ne peut être 16 fois supérieur au joueur ayant le petit classement de la série.
- 3.8 **L'inscription d'une paire** ne sera prise en compte que lorsque le comité d'organisation aura reçu la **confirmation ET le paiement des deux joueurs** concernés.
- 3.9 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le vendredi et le samedi de 08h00 à 23h00 et le dimanche de 08h00 à 19h00.
- 3.10 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'inscriptions mal complétées sont supportées par le joueur ou son club.

ARTICLE 4 : ANNULATIONS ET FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **RAC IMPERIAL** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par mail (racbadtournoi@yahoo.fr) à l'organisateur dans les plus brefs délais.
- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur sera remboursé de ses frais d'inscription - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée par mail ou présentée à l'organisateur** pour qu'il puisse valider le remboursement du paiement.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par mail à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant ou accepter celui que pourrait lui proposer l'organisateur.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse renseignée dans le logiciel Badnet, sur lequel elles seront disponibles. En cas d'envois successifs, il faudra tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce chaque jour de la compétition où il est convoqué y compris les joueurs remplaçant des forfaits. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de

dérogação doit se faire auprès du juge-arbitre.

- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le volant Yonex Aerosensa 20.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **4 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 en application de l'article 7 des règles officielles du badminton.
- 5.10 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.
- 5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers, les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.
- 5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.13 La participation au tournoi **RAC IMPERIAL** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel sera consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement dans la perspective ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants(es) qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.